

La définition suivante correspond-elle au mot proposé.

01.1..

Vin de rebèche. Vin issu des dernières presses, qui ne participera pas à l'élaboration de cuvées destinées à la champagnisation.

GÉNÉREUX

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.2..

Terme désignant dans la grappe le petit branchage supportant les grains de raisin et qui, lors d'une vendange non éraflée, apporte une certaine astringence au vin.

MATHUSALEM

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.3..

Cépage blanc assez fin, participant à l'élaboration de certains vins béarnais.

MADÉRISÉ

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.4..

Terme désignant les cépages obtenus à partir de deux espèces de vignes différentes.

PIERRE A FUSIL

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.5..

Bonne constitution d'un vin avec une prédominance tannique ouvrant de bonnes possibilités de vieillissement.

CHARPENTE

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.6..

Qualificatif d'un vin se montrant en bouche agréablement moelleux, gras.

ONCTUEUX

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.7..

Se dit d'un vin des dernières vendanges.

CHASSELAS

.. C'est vrai

.. C'est faux

01.8..

Se dit d'un vin frais et léger, avec une petite dominante acide mais sans excès, et agréable.

SOUTIRAGE

.. C'est vrai

.. C'est faux

